

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.074

L'An deux Mille Dix, le 19 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 mars 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 mars 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints, Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, Mme GRAMMATICO, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU représentée par Mme MONNEREAU
M. CHABASSE représenté par Mme DUMAS
M. COEURET représenté par M. DENIS
M. GONZALEZ représenté par Mme PELLET
M. GUIARD représenté par M. MERLE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	28
Nombre de votants :	33

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **CUISINE CENTRALE ROYAN « TRAVAUX APRES SINISTRE »
Bilan de l'opération et avenants de régularisation**

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Fin septembre 2008, la cuisine centrale de royan a été endommagée par un feu accidentel. Ce sinistre a nécessité la passation de marchés, afin de remettre en état de fonctionnement la cuisine centrale.

L'opération se présentait comme suit au terme des mises en concurrence :

lot	entreprise	Montant travaux HT
1 - peinture et ravalement	Naulin Nicoleau	35.875,54 €
2 - étanchéité	Etanchéité du sud ouest	8.300,00 €
3 – menuiserie extérieur serrurerie	Sarl A. metal	6.615,00 €
4 – panneaux industriels	Bonnet grandes cuisines	20.520,41 €
5 – réfection parement panneaux	Ets . Simon	64.433,00 €
6 – plafonds suspendus	Ets Bouyer	18.383,84 €
7 – sol résine	Etandex	33.148,90 €
7BIS – Siphons de sol	Rivière	89.837,70 €
8 - électricité	Mandin Palissier	46.133,60 €
9 - plomberie	Ets CSA	27.427,27 €
10 - ventilation	Ets CSA	40.999,40 €
11 – équipement de cuisine	Ets Bonnet	22.926,52 €
TOTAL		414 601,18 €

Au cours des travaux, plusieurs évolutions techniques ont dû être opérées, donnant lieu aux avenants suivants :

Lot	Entreprises	Travaux supplémentaires	Montant HT	Travaux annulés en cours de chantier	Montant HT	Montant de l'avenant HT
1	Naulin Nicoleau	Benne chantier	280 €	Installation et panneau de chantier	1.860 €	- 1.580,00 €
2	Etanchéité du Sud Ouest			Réparation de partie courante	5.200 €	- 5.200,00 €
3	A Metal	Châssis fixe Seuil de porte double auvent	2.691 €	Châssis ouvrant Seuil de porte simple	1.180 €	+ 1.511,00 €
7	Etandex			Revêtement de sol intérieur	18.487,94 €	- 18.487,94 €
7 BIS	Rivière	Siphons de sol	1.950 €	Revêtement de sol extérieur	12.432,80 €	- 10.482,80 €
11	Bonnet Cidelcem	Sablage poutres Evacuation inox	4.900 €	Cellule de refroidissement	7.446,52 €	- 2.546,52 €

En conséquence, il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver, d'une part les avenants aux marchés de travaux de la cuisine centrale, portant le montant total du marché de 414 601,18 €HT à 377 814,92 €HT, ce qui représente une moins-value de - 36.786,26 €HT, d'autre part d'approuver le bilan de l'opération de travaux de réfection de la cuisine centrale, et enfin, d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces avenants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les projets d'avenants aux marchés de travaux
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver, comme suit, les avenants aux marchés de travaux de la cuisine centrale de Royan, portant le montant total du marché de 414 601,18 €HT à 377 814,92 €HT, ce qui représente une moins-value de - 36.786,26 €HT :

Lot	Entreprises	Montant du marché de base HT	Montant de l'avenant HT	Montant du marché final HT
1	Naulin nicoleau	35.875,54 €	- 1.580 €	34.295,54 €
2	Etanchéité du sud ouest	8.300,00 €	- 5.200 €	3.100 €
3	A Metal	6.615,00 €	+ 1.511 €	8.126 €
7	Etandex	33.148,90 €	- 18.487,94 €	14.660,96 €
7 BIS	Rivière	89.837,70 €	- 10.482,80 €	79.354,90 €
11	Bonnet cidelcem	22.926,52 €	- 2.546,52 €	20.380,00 €

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer ces avenants,
- d'approuver le bilan de l'opération tel que suit :

lot	entreprise	Montant définitif HT
1 - peinture et ravalement	Naulin Nicoleau	34.295,54 €
2 - étanchéité	Etanchéité du sud ouest	3.100,00 €
3 - menuiserie extérieur serrurerie	Sarl A. metal	8.126,00 €
4 - panneaux industriels	Bonnet grandes cuisines	20.520,41 €
5 - réfection parement panneaux	Ets . Simon	64.433,00 €
6 - plafonds suspendus	Ets Bouyer	18.383,84 €
7 - sol résine initial	Etandex	14.660,96 €
7b - sol résine relancé	Ets. Rivière	79.354,90 €
8 - électricité	Mandin Palissier	46.133,60 €
9 - plomberie	Ets CSA	27.427,27 €
10 - ventilation	Ets CSA	40.999,40 €
11 - équipement de cuisine	Ets. Bonnet	20.380,00 €
TOTAL		377.814,92 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 mars 2010

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD